

DEMANDE D'ENQUÊTE

pour l'identification de l'origine des perturbations affectant la réception de la télévision au sens de l'article 22 de la loi n°86-1067 du 30/09/1986 modifiée.

Référence à rappeler :
RTV : _____

A REMPLIR PAR LE TELESPECTATEUR OU SON REPRESENTANT

Cette demande ne concerne que la réception hertzienne terrestre (antenne râteau) et non la réception par satellite.

Madame Mademoiselle Monsieur Nom Prénom
Adresse
du contact
Code postal Localité
Tél. Domicile Bureau Port.
Télécopie Adresse mél

Renseignements sur l'installation perturbée (si différents)

Madame Mademoiselle Monsieur Nom Prénom
Adresse de
l'installation
Code postal Localité
Tél. Domicile Bureau Port.
Télécopie Adresse mél

Certifie avoir déjà correctement reçu sur cette installation la (les) chaîne(s), faisant l'objet (s) de cette enquête.

Fait à _____, le _____ Signature : _____

A REMPLIR PAR L'ANTENNISTE ou l'ORGANISME DE CONTROLE (librement choisi par le téléspectateur)

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'INSTALLATION

• Equipement raccordé

Antenne : individuelle collective extérieure intérieure sous combles
Hauteur approximative (m/sol) : ancienneté :
Orientée vers l'émetteur de :
Orientée vers l'émetteur de (si deux antennes) :

• Renseignements divers

Présence d'un amplificateur, modèle : Présence d'un filtrage, modèle :
 Présence d'un distributeur, nombre de prises TV :

Je soussigné _____, certifie que l'installation de réception audiovisuelle du téléspectateur, contrôlée par mes soins, est conforme aux normes en vigueur et qu'elle n'est pas à l'origine des perturbations constatées.

n° de téléphone :
n° de télécopie :
adresse mél :

Cachet

Code SIRET

Date

Signature

| | | | |
|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|
| <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> | <input type="text"/> |
|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|

Les renseignements fournis dans votre courrier sont traités par informatique.

Conformément à la loi n°78-17 du 06/01/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

NATURE DU SIGNAL ET DES PROGRAMMES PERTURBES

| Signaux Perturbés | Canaux | Niveau (dBμV) | MER (dB) | CBER | Commentaire (échos, autres...) |
|--|--------|---------------|----------|------|--------------------------------|
| R1 (France 2, France 3, France 5, Arte, LCP, Locale) | | | | | |
| R2 (Direct 8, France 4, BFM TV, Direct Star, Gulli, I-Télé) | | | | | |
| R3 (Canal+, C+ sport, C+ cinéma, Planète, TSP star, C foot) | | | | | |
| R4 (M6, W9, NT1, Paris Première, Arte HD) | | | | | |
| R5 (TF1 HD, France 2 HD, M6 HD) | | | | | |
| R6 (TF1, LCI, Eurosport, TF6, NRJ 12, TMC, Arte) | | | | | |
| Autre | | | | | |

Mesures réalisées en sortie d'antenne sèche

Mesures réalisées en sortie d'un pré-amplificateur

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PERTURBATIONS

• **Nature du défaut constaté**

Panne totale
 Pas d'image
 Pas de son
 Images saccadées / Pixellisation
 Gel de l'image

• **Périodes de perturbation**

Depuis quand se produisent les perturbations :

Perturbations permanentes.
 Perturbations temporaires, plages horaires :

• **Voisinage de l'installation perturbée**

Le voisinage est également gêné.
 Proximité (< 300 m) de relais radioélectriques, cibiste, radioamateur, téléphonie mobile ou autre.

Antenne dégagée de tout obstacle de grande hauteur (végétation, immeuble).
 Présence d'éoliennes

Autres observations complémentaires :

A retourner à :

ANFR / DCA / Pôle de Noiseau - 34 B, Route de la Queue en Brie, Départementale 136 - 94880 NOISEAU

Tél : 0970 818 818 (numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au vendredi de 8 h à 19 h)

Fax : 01 45 95 33 10 - Mél : prtv@anfr.fr